



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Saint-Omer

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Région Hauts-de-France

Saint-Omer, le 28 mai 2021

Affaire suivie par : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions
Industrielles
03 28 23 81 57

COMPTE-RENDU

OBJET : Compte-rendu de la Commission de Suivi de Site (CSS) EQIOM du 29 septembre 2020.

P.J. : Liste des participants

M. le Sous-Préfet de Saint-Omer remercie l'ensemble des personnes présentes ainsi que les personnes en visioconférence pour leur participation à la CSS d'EQIOM.

Il cède la parole à M. COUSIN, qui souhaite la bienvenue aux participants sur le site de Lumbres pour la CSS.

Ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la réunion du 4 juin 2019
- Bilan 2019 de la DREAL
- Présentation du bilan 2019
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 juin 2019

La dernière réunion de la CSS EQIOM s'est tenue le 4 juin 2019, le compte-rendu est validé sans observation.

<http://www.css-littorainpdc.fr/content/download/3827/52108/version/2/file/CR+CSS+EQIOM+2019+sign%C3%A9.pdf>

2. Présentation DREAL

M. CARRE réalise un panorama synthétique des grandes actions de l'inspection de l'environnement des installations classées pour la protection de l'environnement pour 2019.

<http://www.css-littorainpdc.fr/Services-en-ligne/Espace-documentaire/Documents-a-telecharger/Documents-de-reunions/CSS-d-HOLCIM-a-Lumbres/Reunion-du-29-septembre-2020/Bilan-DREAL>



3. Présentation du bilan 2019

Mme DELAISSE présente le bilan 2019 pour l'entreprise EQIOM :

<http://www.css-littorainpdc.fr/Services-en-ligne/Espace-documentaire/Documents-a-telecharger/Documents-de-reunions/CSS-d-HOLCIM-a-Lumbres/Reunion-du-29-septembre-2020/Presentation-EQIOM>

Slide 4 :

En 2019, il y a eu 4 dépassements journaliers au niveau des NO_x pour les fours n°4, n°11 et pour le four n°5. Ces dépassements sont principalement dus à des arrêts et redémarrages des fours.

Slide 6 :

Les jauges Owen Camus et Médecin ont dû être déplacées pour des questions de sécurité d'intervention. Ce déplacement a été approuvé par la DREAL.

Il n'y a pas eu d'analyses sur la jauge Camus, pour les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2019, en raison de travaux et du démontage de la jauge par les artisans. L'information de la présence de la jauge sur le toit a été perdue.

M. COUSIN précise que la teneur en Oxyde de Calcium (CaO) des poussières est une donnée représentative car c'est une composante du ciment. Le reste des poussières peut être issu d'autres exploitations. M.COUSIN déclare qu'ils doivent encore travailler en interne sur le sujet des émissions diffuses, émissions causées par les camions qui circulent sur le site et participent à la dispersion des poussières. Les circulations sont un vrai problème qui a été discuté dans les précédentes CSS. Désormais, tous les camions ont un échappement vers le bas. Le seul moyen de réduire encore les dispersions est de faire passer la balayeuse pour enlever le maximum de poussières.

L'origine des odeurs, ayant entraîné une réclamation des riverains, n'a pas été identifiée en interne. Quant aux réclamations sur les poussières, il s'agit principalement de poussières diffuses émises lors :

- du chargement / déchargement du gypse ;
- de la mise en pression et de la relance des fours ;
- du chargement de trains.

Ce dernier problème devrait être résolu en 2021 par la SNCF.

Slide 7 :

Pour mesurer les retombées de métaux lourds, de dioxines et de furanes, 4 stations de bryophytes⁽¹⁾ ont été mises en place autour du site. Les plantes sont récoltées après un an et analysées. Les mesures de 2019 n'ont pas révélé de retombées significatives de dioxines et de furanes sur l'ensemble des stations analysées.

⁽¹⁾ Les bryophytes sont des mousses qui ont la particularité de se nourrir uniquement dans l'air, elles absorbent les pollutions diffuses et font acte d'accumulateur des polluants.

Slide 13 :

AFR : Alternative Fuels = Combustibles de substitution

Lors de l'inspection du Système de Gestion de la Sécurité (SGS), 4 observations ont été formulées par la DREAL :

- améliorer le recensement des personnes manquantes en cas de déclenchement du POI,
- suivre la traçabilité des essais en cas de modification des MMR (fiche de vie),
- élaborer une procédure de suivi via un document recensant les éléments à mettre en œuvre en sécurité, maintenance, ... avant / pendant / après avec une traçabilité des actions, en cas de modification d'installation,
- mettre à jour certaines procédures.

L'inspection « déchets », dans le cadre de l'incident Lubrizol, a fait l'objet de cinq observations. Deux étaient liées aux modifications à faire dans l'arrêté (réduction de la capacité annuelle d'élimination des huiles usagées, VLE 10 mg/Nm³ pour filtre refroidisseur F5).

Les trois autres portaient sur :

- la capacité d'identifier, à tout moment, les quantités et les produits dans les stocks de combustibles ;
- un PAC sur les déchets solides qui n'étaient pas repris dans l'arrêté ;
- le dispositif de surveillance sur la compatibilité des produits.

Un audit SGS interne est réalisé tous les 2 ans, il reprend un audit sur toutes les consignes SGS. Cet audit a été combiné avec un audit ACERT qui gère la prévention des risques liés aux AFR. Un consultant passe deux jours sur le site pour vérifier que les consignes SGS sont respectées ainsi que la prévention des risques liés aux AFR.

Slide 14 :

L'analyseur actuel du four n°5 est en fin de vie, il sera remplacé en 2021.

4. Rappel sur le plan particulier d'intervention

M. LEFRANÇOIS rappelle que le sujet du PPI n'a pas été évoqué parce que le site n'est pas concerné par l'obligation de sa mise en œuvre compte-tenu de la nature des risques rencontrés.

5. Questions diverses


Il est rappelé que la CSS doit aborder les aménagements réalisés, à venir ou projetés autour du site. Les collectivités ont été invitées à traiter ce point.

M. MONBAILLY répond qu'il y aurait un impact sur les jauges Owen suite à la démolition des trois vieilles tours de la cité Cordonnier. Cet impact serait étalé sur toute l'année, car les travaux de démolition ont commencé avant le confinement, et suite à la crise sanitaire, les travaux ont été suspendus, puis ont repris dernièrement.

M. LELIEVRE précise que l'impact ne sera pas très important, car les techniques de démolition utilisées permettent de réduire la dispersion des poussières. La troisième tour présentait le plus de risque, donc les travaux ont été réalisés par inertage.

Pour clôturer la réunion, M. le Sous-Préfet de Saint-Omer remercie l'ensemble des participants.

Le sous-préfet,



Guillaume THIRARD

Liste des participants

Collège "Administration de l'État"

M. THIRARD, Sous-Préfet de Saint-Omer, accompagné de M. COUVREUR

M. CARRÉ, représentant le DREAL, accompagné de Mme COFFRE

Collège "Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale"

M. LELIEVRE, Conseiller municipal, Commune de Lumbres

M. PRUVOST, Conseiller de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

M. DELATTRE, Maire, Commune d'Elnes

Collège "Exploitants d'Installations Classées"

M. COUSIN, Directeur d'EQIOM Lumbres

M. CODRON, Coordinateur Santé sécurité d'EQIOM Lumbres

Mme DELAISSE, Coordinateur environnement d'EQIOM – Lumbres

Collège "Riverains et associations"

Collège "Salariés"

Mme DESQUIREZ, comité d'établissement d'EQIOM – Lumbres

M. MONBAILLY, comité d'établissement d'EQIOM – Lumbres

M. BOULEUX, comité d'établissement d'EQIOM – Lumbres

Personnes qualifiées

M. DEMESSINE représentant le SDIS du Pas-de-Calais

Secrétariat

Mme FOURNIER, Chargée de communication au SPPPI

M. LEFRANCOIS, responsable du secrétariat du SPPPI

EXCUSÉS :

Mme GANAYE, Présidente de l'APNSE